

Atelier ivoirien sur l'évaluation d'impact pour la prise de décision dans les secteurs sociaux

EXPERIMENTATION ET EVALUATION DU CONTRAT D'OBJECTIF AU BENIN

Membres de l'équipe: 1/Madame CHABI KOBI BIO Safiatou
2/Monsieur ADETONA Jean Euloge Gabriel

22 -26 juin 2015
Abidjan, Côte d'Ivoire



1. Contexte de l'intervention:

Le contexte de l' éducation béninoise:

- La qualité de l'éducation béninoise est en baisse et il faut y remédier le plus urgemment possible.
- l'Etat béninois a entrepris depuis bientôt dix (10) ans, une politique d'amélioration des conditions de travail de l'école béninoise, notamment pour l'égalité des chances.
- La qualité des enseignants est aujourd'hui une piste peu pertinence au regard du nombre d'enseignants professionnalisés ces dernières années par les ENI, les formations continues et les formations diplômantes.
- Les infrastructures scolaires érigées en ville comme en campagne suscitent l'admiration de tous ceux qui connaissent l'école béninoise 10 ans après la Conférence Nationale.

2. Résumé de l'Intervention

L'introduction du contrat d'objectif:

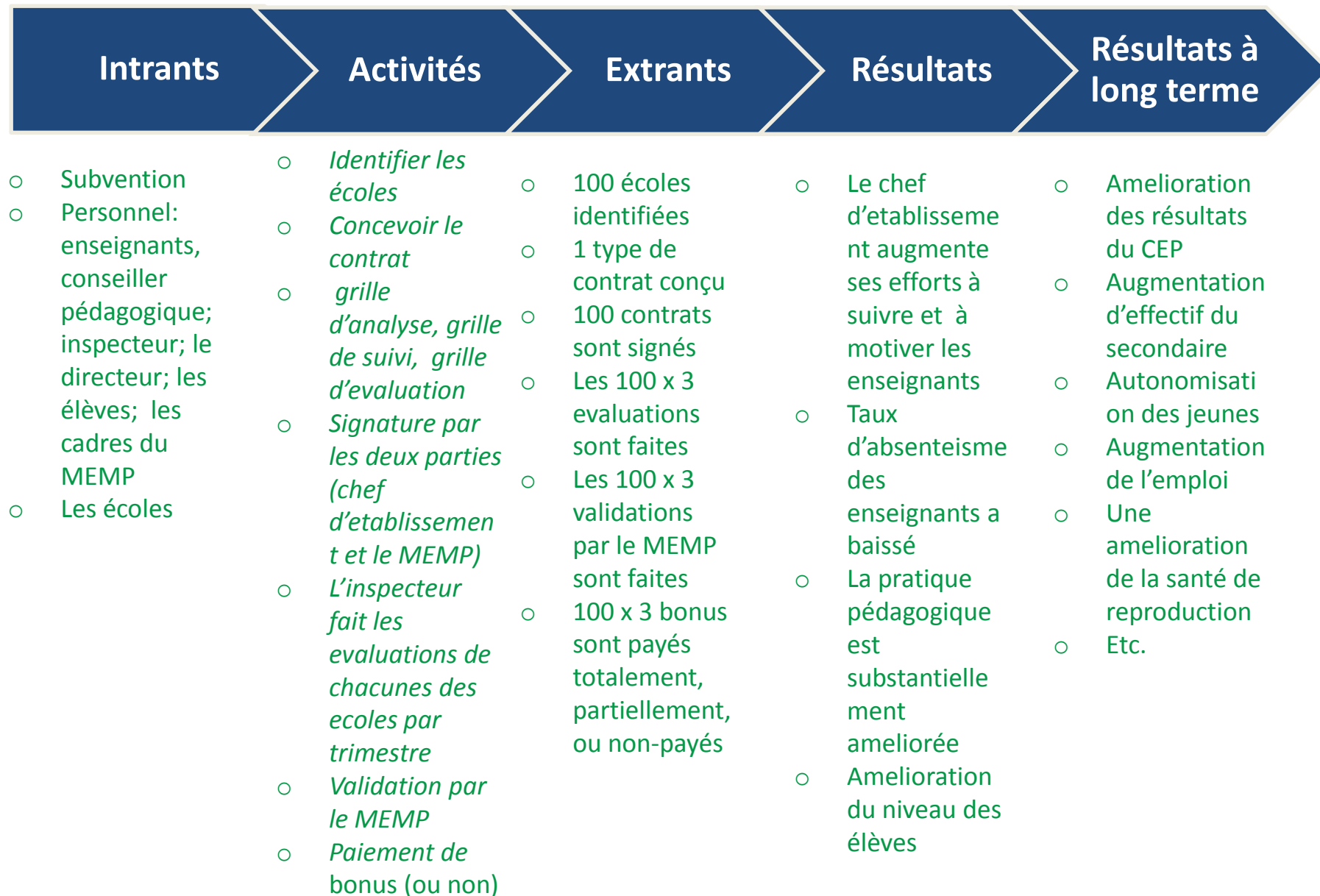
- Une innovation pour améliorer la qualité, la performance et la vitalité du sous secteur.
- Le contrat d'objectifs est un engagement pris par un responsable de l'éducation à un niveau donné de la hiérarchie en vue de porter ses performances d'un niveau A vers un niveau B dans un délai raisonnable et de mener des actions visibles et mesurables.
- Chaque établissement scolaire de la zone d'intervention du programme aura un but à atteindre de manière à contribuer à la qualité de l'éducation sans aucune interprétation équivoque.
- Chaque Directeur d'école est alors jugé à partir des résultats atteints au regard de l'objectif fixé pour bénéficier des ressources du programme FCB-PME.

Duree: Octobre 2015 – Juin 2017

Selection d'écoles:

- Nombre d'écoles: 100 écoles
- Critères de la sélection: être dans les 25 communes défavorisées
- 4 écoles sont aléatoirement choisies dans les zones déshéritées

3. Chaîne de Résultats



4. Questions de Recherche

Les résultats obtenus après l'expérimentation du contrat d'objectif ont-ils amélioré les pratiques enseignantes, un impact positif sur le taux d'admission au cep?

5. Structure de l'Évaluation d'Impact

Groupe de traitement: Les 100 écoles ont été choisies par assignation aléatoire dans les 25 communes défavorisées, dans des zones déshéritées, d'accès difficile...

Groupe témoin: 100 autres écoles choisies de façon identique à celles du groupe de traitement en assurant l'équivalence entre les deux groupes

6. Echantillon et Données

les 200 chefs d'établissement, (exemple de données: le nombre d'enseignant, le nombre de salles de classe, la fréquence d'inspection par le chef, etc.....)

les 200 enseignants qui ont régulièrement enseignés dans dans les classes de CM2 (exemple de données: effectifs inscrits , présents, et absents, nombre de devoirs, etc)

les élèves de la classe de CM2 qui ont fait le cep dans les 200 écoles (données: les résultats du cep
Pour établir l'équivalence, on utilise les résultats du cep avant le démarrage du programme

7. Obstacles possibles

On peut en dénombrer deux (02):

1/Le cas où on n'arrive pas à établir l'équivalence entre le groupe de traitement et le groupe témoin;

2/Le manque de ressources financières ;

8. Utilisation des résultats

Les décideurs politiques, les associations des parents d'élèves et les partenaires techniques et financiers